

Chambre sur sa récente rencontre avec l'honorable Robert Bonner, procureur de la Colombie-Britannique, en sus des déclarations émanant de M. Bonner lui-même?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur, M. Bonner et moi-même sommes convenus de garder secrets les détails de notre entretien pour le moment. Tous deux nous avons fait des déclarations d'ordre général quant à la nature de nos entretiens concernant le problème des Doukhobors de la Colombie-Britannique et un certain problème qui s'est posé en ce qui concerne l'application de la loi sur les droits successoraux.

LE CRIME ORGANISÉ—DÉCLARATION DU COMMISSAIRE DE LA GENDARMERIE ROYALE ET DU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. D. Morton (Davenport): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada a-t-il vraiment déclaré, comme le lui faisait dire récemment un journal, que la Mafia est à la tête des organisations criminelles de l'une ou plusieurs villes canadiennes?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Le commissaire Harvison m'a affirmé n'avoir jamais dit que la Mafia ou n'importe quel autre mouvement était à la tête des organisations criminelles des villes canadiennes.

Il a, toutefois, fait des discours, comme j'en ai fait moi-même, pour attirer l'attention du public sur le fait que les syndicats du crime ont de plus en plus tendance à choisir le Canada comme théâtre de leurs opérations. Ses discours du 2 octobre 1961 à l'association internationale des chefs de police, à Montréal, et du 6 novembre 1961 au *Canadian Club* de Toronto, ainsi que mon discours du 4 octobre 1961 à l'association internationale des chefs de police, à Montréal, exposaient le problème en détail et comme il convient de le voir et donnaient les vues officielles sur l'affaire.

Je tiens à faire ressortir que les chefs des organismes policiers du Canada sont très au courant du problème et qu'ils se sont réunis plusieurs fois pour coordonner leurs efforts et discuter des mesures à prendre pour renforcer la sûreté publique. Les directeurs et chefs de plusieurs forces policières du Québec et de l'Ontario ainsi que les chefs des polices provinciales de ces deux provinces assistaient à ces réunions. Le commissaire Harvison y assistait à titre de chef de la Gendarmerie royale du Canada.

[M. Broome.]

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Une autre question. Le ministre nous dirait-il s'il envisage de proposer, cette session, une mesure législative conçue pour aider la police à s'attaquer à ce problème avant que les syndicats du crime aient définitivement pris pied dans notre pays?

L'hon. M. Fulton: Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit.

LE COMMERCE

CUBA—ÉTUDE DE LA QUESTION AU CONSEIL DE L'OTAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, pourrais-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il peut affirmer que le conseil de l'OTAN, soit aujourd'hui soit sous peu, discutera de la question du commerce avec Cuba à la lumière des instances que, selon les journaux d'aujourd'hui, M. Walt Rostow fera au nom du gouvernement des États-Unis?

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les réunions du conseil de l'OTAN sont des réunions privées, et il serait très mal à propos de ma part de dire ce que le conseil de l'OTAN discutera aujourd'hui ou plus tard.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, étant donné la réponse que le premier ministre a fournie hier à l'honorable député de Vancouver-Sud, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il confirmer la nouvelle qui paraît dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui portant qu'une telle réunion aura lieu?

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, le conseil de l'OTAN tient des réunions régulièrement et y discute divers sujets. Je ne saurais me prononcer sur les sujets qui seront mis en discussion aujourd'hui ou demain.

(Texte)

LA FONCTION PUBLIQUE

AGRICULTURE—DÉCLARATION AU SUJET D'UNE DOCUMENTATION UNILINGUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, l'honorable député de Laurier m'a demandé si j'adopterais les mesures nécessaires en vue de remédier à une situation qu'on aurait signalée au ministère de l'Agriculture relativement à la documentation, en langue française, que fournit ce ministère. Le député a fondé sa question sur un rapport qu'un M. H. M. Halliwell a préparé pour le ministre de l'Agriculture lui-même.